

## Compte-rendu de la réunion publique du 18 janvier 2018

### Présents :

Mme Marie-Rose SARTOR

Mrs Gilbert HANESSE, Charles OTTAVINO, Richard MALINOWSKI, Félix MASET, Roger EYLER

### Absents excusés :

Mmes Sylvie MOSER, Géraldine GEORGES

M. Alphonse ROMANO

### Absents :

Mrs Christophe PORTE, Jean-Claude BORCKHOLZ

Après la présence de seulement 2 candidats aux jardins partagés à la réunion du 14 décembre dernier, nous avons invité à nouveau les candidats et amélioré notre communication, en allant porter directement les invitations à leur domicile, et en les contactant tous par téléphone.

Résultat : 9 familles étaient présentes sur les 12 inscrites.

Le sujet principal était la création d'une association par les candidats pour gérer leurs jardins partagés.

Richard MALINOWSKI a dans un premier temps projeté un diaporama qui retrace la genèse du projet et son état d'avancement.

Ensuite, Félix MASET a détaillé la charte et le règlement intérieur puis a expliqué la nécessité de la création d'une association pour pouvoir gérer les jardins partagés.

L'ensemble du public a approuvé cette proposition et nous avons pu constituer le bureau de l'association :

- Présidente : Mme TURK Serap
- Vice-Président : M. BEN RHIM Mohamed
- Trésorier : M. CAICO Giovanni
- Secrétaire : Mme CALICI Derya
- Assesseurs : Mmes BUYANCUK, ERDOGAN, KARAKAS, TATEVOSIAN, et M. SEDRAOUI

Félix MASET rédigera le dossier de création de l'association et le déposera mardi 23 janvier auprès de Fabien FERSING. Celui-ci fera signer les candidats lorsqu'ils se présenteront à son bureau.

Roger EYLER se rendra samedi 27 janvier chez les candidats qui ne pourraient se déplacer en mairie.

Lorsque toutes les signatures auront été rassemblées, Félix MASET enverra le dossier de demande de création de l'association au Tribunal de Metz.

Tous les candidats étant présents, nous leur avons proposé de choisir les numéros de parcelles qu'ils souhaitent cultiver. En voici la liste :

- Famille Turk > 1
- Famille Erdogan > 2
- Famille Buyancuk > 3 et 4
- Famille Karakas > 7 et 8
- Famille Calici > 9
- Famille Ben Rhim > 10 et 11
- Famille Sedraoui > 12 et 13
- Famille Tatevosian > 17 et 18
- Famille Caico > 19 et 20

Il reste donc 5 parcelles disponibles sur la vingtaine prévue au démarrage de ce projet.

Dernier point, et non des moindres, nous avons soumis au vote des candidats des propositions de nom pour leur association.

Et ce qui a été retenu et validé par tous est : POTAGERS SUD MAIZIERES

Nous souhaitons une longue vie et une belle croissance à cette nouvelle association.

Fait à Maizières-lès-Metz le 19 janvier 2018

Roger EYLER  
Rapporteur du Conseil des Sages